

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Cahutte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2021

Le SEPT JANVIER deux mil vingt et un, à Dix-huit heures trente , légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à HUIT CLOS à la salle polyvalente de la Commune de SAINT-HILLIERS, sous la présidence de Mme GALLOIS,

Etaient présents : Mesdames GALLOIS Catherine, Karine NOUNTANE, Gaëlle BATOGÉ, Lucie GRZYBOWSKI, Anabela CRINON, Maïté LOUIS

Messieurs Hugo PIERRU, Mickaël GALGANI

Absents excusés : Monsieur Bruno BATOGÉ donne pouvoir à Madame Gaëlle BATOGÉ, Monsieur Michael SUBLARD

Secrétaire de séance : Madame Maïté LOUIS

Ordre du jour :

- Délibération sur travaux « rue du Grand Boissy » (nettoyage de terrain + parking)
- Délibération subvention D.E.T.R. 2021 « installation défibrillateurs »
- Augmentation d'heures de Madame MERY Claudine
- Questions diverses

Décision modificative

Madame le Maire expose à son conseil que pour pouvoir payer les factures du SDESM relatives aux travaux dans les Hameaux, il faut prendre une décision modificative au Budget Primitif car nous n'avons pas prévu d'argent au Chapitre 20 article 2041581.

Chapitre 21 - 30.000,00 €

Chapitre 2041581 + 30.000,00 €

Le conseil municipal vote pour cette décision modificative.

Pour : 8 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

Délégué au Syndicat des Ecoles du Plateau

Madame le Maire expose à son conseil qu'un délégué suppléant, Madame Anabela CRINON souhaite se retirer du Syndicat des Ecoles du Plateau.

Après acceptation, Madame le Maire demande à son conseil si une personne est intéressée pour remplacer Madame Anabela CRINON.

Monsieur Hugo PIERRU se porte candidat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour que Monsieur Hugo PIERRU soit nommé délégué suppléant au Syndicat des Ecoles du Plateau.

Pour : 8 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

Délégué au Syndicat des Ecoles du Plateau

Madame le Maire expose à son conseil qu'un deuxième délégué suppléant, Monsieur Michaël SUBLARD souhaite se retirer du Syndicat des Ecoles du Plateau.

Après acceptation, Madame le Maire demande à son conseil si une personne est intéressée pour remplacer Monsieur Michaël SUBLARD.

Monsieur Mickaël GALGANI se porte candidat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour que Monsieur Mickaël GALAGANI soit nommé délégué suppléant au Syndicat des Ecoles du Plateau.

Pour : 8 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

Travaux « Rue du Grand Boissy » pour le nettoyage du terrain communal

Madame le Maire expose à son conseil que nous avons reçu deux devis pour le nettoyage du terrain communal «rue du Grand Boissy», à savoir :

Devis de l'entreprise PAGOT : 15.470,00 € HT soit 18.564,00 € TTC

Devis de l'entreprise NOTTIN : 8.587,50 € HT soit 10.305,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote pour le devis de l'entreprise NOTTIN.

Pour : 8 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

Travaux Aménagement d'un bas-côté de route en parking « Rue du Grand Boissy »

Madame le Maire expose à son conseil que nous avons reçu deux devis pour la création du parking « rue du Grand Boissy », à savoir :

Devis de l'entreprise PAGOT : 12.436,70 € HT soit 14,924,04 € TTC

Devis de l'entreprise NOTTIN : 8.550,50 € HT soit 10.260,60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote pour le devis de l'entreprise NOTTIN.

Pour : 8 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

Subvention D.E.T.R. 2021 « installation de défibrillateurs »

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de poser deux défibrillateurs sur la commune.

Madame le maire expose les devis reçus par la Société «A Coeur Vaillant » pour une somme totale de 4.968,00 € HT soit 5.961,60 € TTC.

Le conseil municipal charge Madame le Maire pour solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2021 .

Le financement de ce projet, est arrêté comme suit :

Etat (DETR 2021) à hauteur de 80 % du HT soit 3.974,40 € HT.

Le reste à la charge de la commune (fonds propres) soit 993,60 € HT,

Le conseil municipal approuve le projet d'investissement ci-dessus exposé,

Pour : 8 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

Augmentation d'heures contrat de Madame MERY Claudine

Madame le Maire expose à son conseil qu'il serait souhaitable d'augmenter les heures du contrat de travail de Madame MERY Claudine.

Actuellement, Madame MERY Claudine effectue 22 h hebdomadaires. Madame le Maire propose de lui rajouter 2 heures par semaine soit 24 h hebdomadaires à compter du 1er janvier 2021.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal vote :

Pour : 8 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

Panneau d'affichage Pivot :

Un habitant demande si un panneau d'affichage pour le Hameau de Pivot sera installé ? Madame le Maire informe qu'il est en cours de commande.

Calendrier SMETOM pour le Chêne Guillemot :

Les habitants du Chêne Guillemot demande s'il serait possible d'avoir le calendrier du SMETOM pour le ramassage des ordures ménagères de la commune de Bezalles. Madame Anabela CRINON – 3^{ème} adjointe de la commune se charge de récupérer les calendriers à la mairie de Bezalles.

Panneaupocket

Madame le Maire précise que les informations concernant le « Panneaupocket » doivent passer par la mairie pour accord avant d'être publiée.

Madame le Maire clos la séance à 20h15.

Le Maire,

Catherine GALLOIS

